



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE REPENTIGNY**

Le 9 décembre 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Repentigny tenue le 9 décembre 2025, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Repentigny;

Sont présents :

M. Nicolas Dufour, maire
M. Benoit Delisle, conseiller
M^{me} Chantal Routhier, conseillère
M. Éric Lepage, conseiller
M^{me} Jennifer Robillard, conseillère
M^{me} Karine Benoit, conseillère
M. Kevin Buteau, conseiller
M. Luc Rhéaume, conseiller
M^{me} Marlène Diallo, conseillère
M^{me} Martine Roux, conseillère
M. Normand Urbain, conseiller
M. Raymond Masse, conseiller

Est absent :

M. Alexis Delage, conseiller

Sont aussi présents : M^{me} Vivianne Joyal, directrice générale

M^{me} Marie-Josée Boissonneault, directrice générale adjointe - services administratifs
M^e Marc Giard, greffier

M^e Marc Giard, greffier, agit à titre de secrétaire.

Le secrétaire, à la demande du maire qui préside la réunion, constate le quorum.

Déclaration d'ouverture par Monsieur le Président à 19 h.

1

**OUVERTURE DE LA SÉANCE, CONSTAT DU QUORUM ET
DÉPÔT DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur le Maire, Nicolas Dufour, ouvre la séance à 19 h et le greffier constate le quorum.

Dépôt de l'avis de convocation.

2

**RÉSOLUTION NUMÉRO CM 272-09-12-25
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est

Proposé par : Kevin Buteau
Appuyé par : Karine Benoit

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE



3

PÉRIODE DE QUESTIONS DESTINÉE AU PUBLIC ET PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES DOSSIERS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire, Nicolas Dufour, reçoit les questions des personnes présentes qui se sont inscrites au registre.

Aucune question destinée au conseil municipal n'a été reçue par courriel.

4

**RÉSOLUTION NUMÉRO CM 273-09-12-25
ADOPTION BUDGET 2026 - 2025-0556 (FIN-NE)**

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 474.3 et 474.4 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19);

CONSIDÉRANT la publication de l'avis public relatif à l'adoption du budget le 26 novembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par : Chantal Routhier
Appuyé par : Luc Rhéaume

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'adopter le budget de fonctionnement pour l'exercice financier 2026 au montant de 203 103 000 \$, lequel est plus amplement détaillé au document joint au sommaire 2025-0556 (Annexe A);

D'approuver les affectations au budget de fonctionnement 2026 provenant de l'excédent de fonctionnement affecté et non affecté, de réserves financières et de fonds réservés, ainsi que de dépenses constatées à taxer ou à pourvoir pour un montant total de 12 244 000 \$, tel que plus amplement détaillé au document joint au même sommaire (Annexe B);

Qu'un document explicatif du budget 2026 soit publié dans la revue municipale *Regard sur Repentigny* au cours du mois de décembre 2025.

ADOPTÉE

5

**RÉSOLUTION NUMÉRO CM 274-09-12-25
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est

Proposé par : Jennifer Robillard
Appuyé par : Chantal Routhier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De décréter la levée de la séance du conseil municipal à 19 h 17.

ADOPTÉE

Mme Marc Giard, Greffier

M. Nicolas Dufour, Maire